



CAP - PSE

Modalité de mise à disposition



Afin d'en découvrir les contenus dans le détail, vous pouvez demander un accès au(x) module(s) de démonstration suivant(s) :

1

- **Parcours PSE CAP entier – 24h**
 - **Où à chacune des thématiques qui le compose :**
- **Thématique A : L'individu responsable de son capital santé - 9h**
 - 7 modules
- **Thématique B : L'individu responsable dans son environnement - 4h**
 - 4 modules
- **Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques - 9h**
 - 7 modules
- **Thématique D : L'individu consommateur averti - 2h**
 - 3 modules

Ces modules peuvent être utilisés indépendamment les uns des autres, en totalité ou en partie.

Ils sont mobilisables dans toutes les situations pédagogiques et toutes les dimensions de la multimodalité : présentiel enrichi, présentiel augmenté, formation hybride, formation à distance..

Adressez votre demande à rdafpic@ac-bordeaux.fr, en indiquant vos nom, prénom, adresse mail professionnelle et Agence du GRETA-CFA dans laquelle vous exercez. Vous préciserez si vous souhaitez avoir accès à tout ou partie des modules.

2

Si vous souhaitez utiliser ces modules avec vos stagiaires, adressez votre demande à rdafpic@ac-bordeaux.fr

- Indiquez-nous le nom de l'agence concernée.
- Indiquez-nous le ou les modules que vous souhaitez mettre à disposition des stagiaires.
- Joignez le fichier renseigné avec la liste des stagiaires
- Indique les noms du formateur référent pédagogique et de l'assistant administratif en charge du suivi de ces modules
- Nous créerons pour chaque demande une copie des modules portant le nom de l'action de formation indiquée et nous générerons les comptes utilisateurs des stagiaires sur la plateforme E-GRET